ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE

AE WH

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: FR-2023-0068 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0025027-0001

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	AE WH
	PARASECT TORNADE C
	IG AEROJET C
	VESPA TURBO
	CIT VESPA TURBO
	L'ELFE INSECTICIDE GUÊPES FRELONS
	INSECTICIDE ANTI GUÊPES-FRELONS
	BLASTOR INSECTICIDE GUÊPES & FRELONS
	F-A97 INS
	ALGI-INSECT
	ANTI GUEPES/FRELONS CY
	CONTROL AEROSOL CY
	ACTO / MORTIS GUÊPES - FRELONS
	SUBITO GUEPES ET FRELONS CHOC
	SUBITO AEROSOL ANTI GUEPES ET FRELONS
	SUBITO ANTI-GUEPES ET FRELONS LONGUE P
	ORTEE
	SUBITO ANTI-GUEPES ET FRELONS JET 6 MET
	RES
	123 MOUSTIQUES AEROSOL ANTI-GUEPES ET F
	RELONS
	1015VGB
	INSECTICHOC DP CYP
	INSECTI-SHOT CYP
	KAP4HOME TORNADE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CHIMIGET
	Adresse	Lien-Dit Sibilot CD 6 13480 CABRIES France
Numéro de l'autorisation		FR-2023-0068 1-1
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		FR-0025027-0001
Date de l'autorisation		06/12/2023
Date d'expiration de l'autorisation		05/12/2033

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	BFC
Adresse du fabricant	11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France
Emplacement des sites de fabrication	BFC site 1 11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en- Perche France

Nom du fabricant	IGET CHIMIE
Adresse du fabricant	Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France
Emplacement des sites de fabrication	IGET CHIMIE site 1 Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(RS)-α-cyano-3phenoxybenzyl-(1RS)-cis, trans-3-(2,2 -dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate (Cypermethrin)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Private Limited
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Raja Annamalai Building IVth Floor, 7 2 Marshall Road, Egmore 6000 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Private Limited site 1 A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
henoxybenzyl-(1	(RS)-α-cyano-3p henoxybenzyl-(1 RS)-cis, trans-3-(2,2-dichloroviny 1)-2,2-dimethylc yclopropanecarb oxylate (Cyperm ethrin)		52315-07-8	257-842-9	0,54 % (p/p)
Ethanol		Substance non active	64-17-5		29,46 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

AE Générateur d'aérosol

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H222 : Aérosol extrêmement inflammable, H229 : Ré cipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la ch aleur
	H229: Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effe t de la chaleur
	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à di sposition le récipient ou l'étiquette.
	P102: Tenir hors de portée des enfants.
	P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les in structions.
	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaude s, des étincelles, des flammes nues et de toute autre so urce d'inflammation. Ne pas fumer.
	P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur tout e autre source d'ignition.
	P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P264: Se laver les mains soigneusement après manipu lation.
	P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
	P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant pl usieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la vi ctime en porte et si elles peuvent être facilement enlev ées. Continuer à rincer.
	P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulte r un médecin.
	P391: Recueillir le produit répandu.
	P410 + P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
	P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.
	P501: Éliminer le dans conformément à la règlementa tion.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

 $\begin{table}{lll} Tableau 1. & Pulvérisation directe sur les guêpes et frelons - Extérieur - Nonprofessionnels \\ \end{table}$

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Vespula spp. Nom commun: autre: - Guêpe Stade de développement: adultes Nom scientifique: Vespa crabro (VESPCC) Nom commun: autre: Frelon européen Stade de développement: adultes Nom scientifique: Vespa velutina (VESPVE) Nom commun: autre: Frelon asiatique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 17.5 g Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 17,5 g de produit (=1 seconde de pulvérisation)
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve FL de 500 à 750 mL

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

_

- 4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
- ${\bf 4.1.4.} \quad \textbf{Le cas \'ech\'eant, les instructions pour l'élimination en toute s\'ecurit\'e du produit et son emballage}$
- 4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

7

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- L'utilisateur doit être informé qu'un délai pouvant aller jusqu'à 1 heure peut être observé avant la mort.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas pulvériser vers l'homme et les animaux non cibles.
- Ne pas appliquer sur sol nu.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoïdes), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température > 40 °C.
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS Ce produit contient de la cyperméthrine, substance active dangereuse pour les abeilles.